

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du 13 septembre 2022

**Nombre de conseillers en exercice :** 17

**Présents :** 14

**Votants :** 17

**Présents :** BENITO Patricia ; DONEYS Jean-Luc ; CHEVALIER Cécile ; POUGET Alain ; TEISSEDE Janine ; GALERY Jacques ; BADUEL Patrick ; BARDY Daniel ; DELOM Florence ; MARCENAC Cécile ; MURAT Frédéric ; RAYNAL Géraud ; LEGOUT Cécile ; VABRE Fabien.

**Absents :** PORTERO Séverine (procuration à Alain POUGET) ; BOUTONNET Sabine (procuration à Cécile CHEVALIER) ; PENA-AUBERT Christelle (procuration à Patricia BENITO).

L'an deux-mille vingt-deux, le 13 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 07 septembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

**Secrétaire de séance :** Cécile CHEVALIER

**N° 2022-063 – Décision modificative n°3 au Budget Principal**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 6218 – Autre personnel extérieur		12 000 €		
R 6459 – Remb sur charge de Sécu				12 000 €
Total section fonctionnement		12 000 €		12 000 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2315/23 – Op 32 : Caroffe	-10 000 €			
D 2315/23 – Op 31 : Réserve incendie		4 500 €		
D 204181/204 – Op Eclairage public		5 500 €		
D 2313 / 23 – Op 15 : Voirie	- 195 500 €			
D 2315/23 – Op 15 : Voirie		179 841,60 €		
D 4581		15 658,40 €		
R 1323/13 – Op 15 : Voirie			-15 658,40 €	
R 4582				15 658,40 €
Total section d'investissement	-205 500 €	205 500 €	-15 658,40 €	15 658,40 €
<b>Soit une augmentation de</b>		12 000 €		12 000 €

Après délibération, la proposition est approuvée par 17 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 14/09/2022 sur le site internet de la commune [www.saint-paul-des-landes.fr](http://www.saint-paul-des-landes.fr), qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 14/09/2022 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER